



Dispositif «Eté propre 2006»

La propreté, c'est l'affaire de tous

Sommaire

Etat des lieux.....page 3

- Historique
- Objectifs de l'équipe municipale

Dispositif «Eté propre 2006».....page 4

- Les moyens mis en place
- Chiffres clés
- Campagne de sensibilisation

Les autres actions liées à l'environnement.....page 6

- La Ciotat Proximité
- Le tri sélectif
- Amélioration de la propreté urbaine
- Lutte contre les décharges sauvages
- Protection de l'air
- Contrôle et gestion de la qualité des eaux
- Aménagement d'espaces paysagers

Etat des lieux

Historique

Du 1^{er} mai au 30 septembre, la municipalité intervient sur les plages et dans la ville dans le cadre du dispositif «Eté propre».

Avec une population passant de 35 000 à 100 000 habitants pendant les mois d'été, la municipalité a en effet mis en place ce dispositif depuis 2005, afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et des touristes.

Lors du dispositif «Eté propre 2005», 400 tonnes de déchets ont ainsi été ramassés sur les plages, soit 90 tonnes de plus que l'année précédente.

Soucieuse de préserver l'environnement naturel et urbain de la ville, l'équipe municipale a décidé de reconduire cette opération avec plusieurs objectifs.

Objectifs de l'équipe municipale

- Améliorer le cadre de vie des Ciotadens
- Garantir une fonctionnalité et une sécurité optimales des équipements publics
- Rendre la ville plus propre
- Valoriser et embellir les sites naturels et urbains de la ville
- Sensibiliser la population en tant que partenaire et acteur de la propreté à La Ciotat
- Développer le tourisme à La Ciotat

Dispositif «Eté propre 2006»

Les moyens mis en place

Depuis le 1^{er} mai dernier, la municipalité a réenclenché le dispositif «Eté propre». Ainsi, jusqu'au 30 septembre, 7 jours sur 7, de 5h à 18h, une brigade verte, une brigade urbaine et une équipe karcher (nouveau cette année), composées de 24 agents, se chargent de la propreté de la ville.

Côté front de mer, tous les matins de 5h à 11h30, deux équipes de huit personnes nettoient les 14 kilomètres de littoral, de Figuerolles jusqu'à la Corniche du Liouquet, avec un tamis et un tracteur sur les plages de sable, et à la main dans les criques et les calanques. En outre, ces équipes sont chargées de remplacer les sacs des 130 corbeilles présentes sur les plages.

L'après-midi, jusqu'à 18h30, une autre équipe a pour missions de vérifier la propreté des plages et des corbeilles, le bon fonctionnement des sanitaires publics et d'intervenir si nécessaire.

La brigade urbaine intervient également pour maintenir la propreté de la voirie et lutter contre les décharges sauvages.

Par ailleurs, la Ville vient de se doter d'un véhicule haute-pression destiné à l'équipe karcher. Celle-ci intervient notamment, en complément de la prestation effectuée par la société de nettoyage privée, dans les douches et les sanitaires, et lutte également contre l'affichage sauvage.

Dans un souci de propreté, la Ville rappelle qu'il est interdit d'emmener les chiens sur les plages. Trente toutounets ont été installés à cet effet (La Ciotat a été l'une des premières communes à utiliser le dispositif «toutounet», pour lutter contre les pollutions canines).

Chiffres clés

- 24 agents de terrain
- 1 tracteur avec cribleuse de sable
- 5 véhicules spécialisés
- Installation et manutention de 130 corbeilles «Vacances propres»
- Utilisation de 35 000 sacs

Campagne de sensibilisation

La propreté est l'affaire de tous. Afin de responsabiliser, promouvoir les actes éco-citoyens et lutter contre l'incivisme, la Ville lance une vaste campagne de sensibilisation auprès de tous les publics (affiches, magazine municipal, relations presse, radio, site internet, journaux électroniques...) et des commerçants en mettant à leur disposition des affiches accompagnées d'une lettre du Maire.

En même temps qu'elle lance sa campagne pour la propreté, la Ville a déclaré une guerre sans merci à l'affichage sauvage : une autorisation auprès des services concernés est nécessaire pour annoncer par écrit et sur les murs de la ville, une animation ou une manifestation, sous peine d'une amende de 750 € par affiche.

Renseignements :

Service Cadre de vie - Tél : 04 42 08 88 07

ou service municipal «La Ciotat Proximité» - Tél : 08000 13600, pour toute demande particulière d'intervention.

Les autres actions liées à l'environnement

Tout au long de l'année, la municipalité met en place de nombreux dispositifs dans le cadre de sa politique tournée vers le développement durable et la protection de l'environnement naturel et urbain. Ces initiatives sont renforcées avec une coordination accrue et une attention particulière au cours de l'été.

La Ciotat Proximité

Créé voilà trois ans, le service municipal «La Ciotat Proximité» obéit à trois mots d'ordre : écoute, efficacité et rapidité. Ce service centralise toutes les demandes d'intervention formulées par des particuliers sur simple appel d'un numéro vert fonctionnant 7 jours sur 7 (0 8000 13600), dans les domaines suivants :

- La voirie
- L'éclairage public
- La circulation et la signalisation
- L'environnement
- L'enlèvement des ordures ménagères

La Ciotat Proximité joue ainsi un rôle prépondérant dans le dispositif «Été propre» en servant de relais entre les particuliers et les services municipaux et communautaires.

Le tri sélectif

La collecte sélective permet de sauvegarder notre environnement, d'économiser l'énergie et nos ressources naturelles, et de lutter contre l'effet de serre. Parce que la protection de l'environnement représente une priorité municipale, la Ville a ainsi mis en place, en partenariat avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, plusieurs dispositifs de collecte sélective destinés au recyclage des déchets. Mais cette collecte sélective ne peut réussir sans le comportement éco-citoyen de chacun : trier et jeter au bon endroit. Ainsi, suivant le type de déchets et le quartier, le tri sélectif se pratique grâce aux bacs jaunes, aux 120 colonnes d'apport volontaire

(emballages, papier, verre), aux 13 caches conteneurs et à la déchetterie communautaire, gratuite pour les professionnels et les particuliers, et ouverte 7 jours sur 7 (sauf les jours fériés).

La Ville se mobilise pour la collecte sélective :

- Tournées quotidiennes de surveillance et interventions immédiates
- Campagne de sensibilisation
- Enquêtes et interventions au sein des foyers ciotadens
- Animations sur le tri sélectif dans les écoles en partenariat avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Etude engagée pour l'optimisation de la collecte et du recyclage des déchets sur les zones d'entreprises Athélia
- Démarche pilote pour la suppression des sacs plastiques, avec distribution prochaine de milliers de cabas réutilisables

Amélioration de la propreté urbaine

Le balayage, le lavage ainsi que l'entretien de la chaussée et des trottoirs relèvent des compétences de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

La commune dispose de :

- 70 corbeilles sur les zones piétonnes et le littoral
- 18 sanitaires gratuits dont 1 sanisette automatique et 6 sanisettes automatiques en cours d'aménagement. Parmi ces nouvelles sanisettes, trois seront aménagées au sein du poste de secours de la plage Cynos
- 30 toutounets, pour lutter contre les pollutions canines

Les agents du Cadre de vie assurent une surveillance quotidienne et des interventions immédiates pour la propreté. Ils contrôlent particulièrement l'exécution du nettoyage urbain.

L'équipe karcher intervient notamment pour traiter les pollutions ponctuelles, entretenir les équipements publics, lutter contre l'affichage sauvage, les tags et les graffitis.

Lutte contre les décharges sauvages

Une signalétique de prévention et d'information a été mise en place pour prévenir les décharges sauvages. Dans ce but, les Brigades urbaines et verte interviennent en ville et dans les espaces naturels.

Protection de l'air

Soucieuse de la lutte contre la pollution, la Ville accueille dans un bâtiment municipal une station de contrôle et de suivi de la qualité de l'air, AIRMAREX. Au moyen de capteurs, cette association agréée par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable permet un suivi des paramètres et une information des habitants.

Contrôle et gestion de la qualité des eaux

Eau potable : L'eau potable est l'une des préoccupations majeures de développement durable. A La Ciotat, elle fait l'objet d'une surveillance constante et de contrôles réglementaires assurés par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

L'acheminement, le traitement et la distribution de l'eau potable sont assurés par le Groupe des Eaux de Marseille, agréé par le ministère de l'Environnement et déléguataire par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Eau pluviale : Afin de prévenir les risques d'inondations et de pollutions, les services municipaux assurent régulièrement :

- Un suivi et un entretien des écoulements
- Un nettoyage et un débroussaillage des bassins de rétention

Eaux usées : Le Groupe des Eaux de Marseille, agréé par le ministère de l'Environnement, assure à La Ciotat la collecte et le traitement des eaux usées, domestiques et industrielles.

Les eaux usées sont dirigées vers la nouvelle station d'épuration, dont la capacité de traitement biologique est passée de 50 000 à 95 000 habitants. Cet équipement, fonctionnel depuis quelques semaines, permet d'obtenir une qualité d'eau rejetée supérieure aux normes européennes.

Eaux de baignade : Chaque été, des analyses bactériologiques des eaux de baignade sont réalisées sur l'ensemble des plages classées en catégories A et B à raison de deux fois par semaines, soit au total 84 prélèvements. Ces analyses s'accompagnent d'une surveillance quotidienne du littoral et d'interventions afin d'éviter tous risques de pollution.

Tout au long de la saison balnéaire, les résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade de La Ciotat sont affichés en mairie et sont consultables sur le site internet du ministère chargé de la santé : <http://baignades.sante.gouv.fr>

Aménagement d'espaces paysagers

L'embellissement des espaces paysagers, voilà l'une des priorités de l'équipe municipale qui, pour mener à bien ce projet, a privilégié pour la décoration des avenues, ronds-points et jardins, des plantes et arbres peu gourmands en eau et adaptés au climat méditerranéen.

Par ailleurs, une grande partie du réseau d'arrosage a été rénovée depuis 2003 afin de réaliser des économies d'eau. La Ville s'est ainsi équipée d'un système centralisé destiné à améliorer la gestion de l'arrosage sur 40 % des sites communaux.

Côté plages, des aménagements sur le littoral sont réalisés :

- Sécurisation des accès, avec l'installation de garde-corps
- Installation de 29 bancs publics
- Remplacement de 70 corbeilles sur les plages

Ces améliorations paysagères seront complétées à l'automne par la réalisation de la quatrième tranche d'aménagements du bord de mer.